

Fabrique de la recherche

Budget, planification & business plan pour les projets de recherche
dans le cadre de réformes FNS 2016

Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Dr Agnès Rey

Conseillère Ra&D fonds nationaux, Unité d'appui Ra&D, HES-SO



31.08.2016

Fonds de tiers nationaux

Fonds nationaux

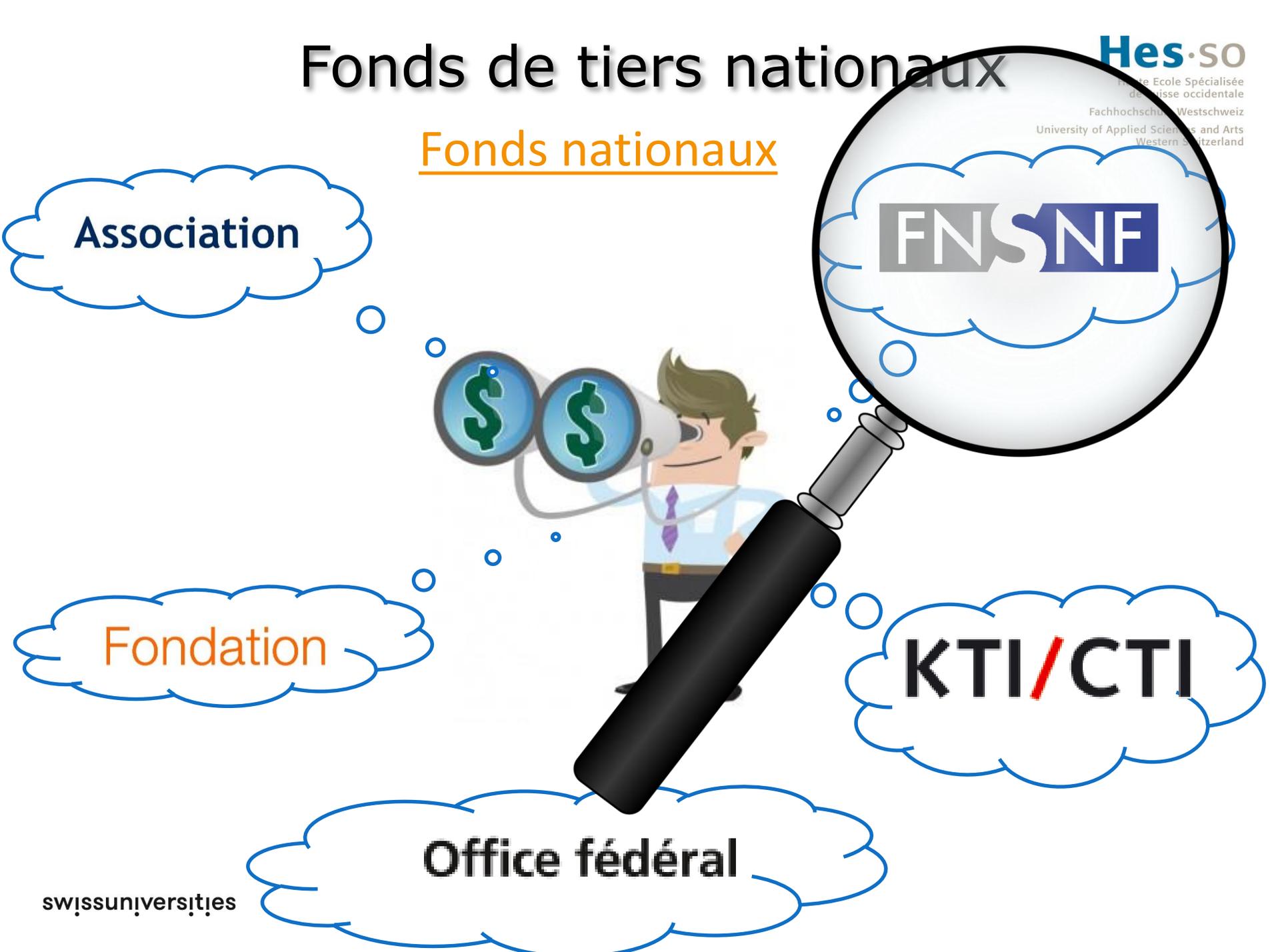
Association

FNSNF

Fondation

KTI/CTI

Office fédéral



➤ **Budget et planification du projet dans le cadre de réformes FNS du 2016**

Objectifs

- Clarifier les conditions d'éligibilité (projets et carrières)
- Soutenir l'autonomie précoce de jeunes chercheur-e-s
- Partenaires de projet et sous-traitance
- Coûts éligibles et simplification de la partie administrative
- Modification de Sinergia

Statuts

Requérant

- Activité scientifique (rech.+ens.) à au min. 50% en Suisse
- Engagement pendant la durée du projet
- Responsabilité du projet

Partenaire (nouveau)

- Fournit une contribution scientifique (co-direction de thèse par exemple)
- Ne perçoit pas de salaire
- Max.20% du budget (exception possible)
- Le personnel du partenaire de projet ne peut pas être engagé comme personnel dans le projet

Sous-traitance

- Achat de prestations de services, souvent auprès d'entreprises
- Max.10% du budget (exception possible)

PROJETS

Encouragement PROJET

Recherche libre, bottom-up

- **Div.1** «Sciences humaines et sociales»
- **Div.2** «Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur»
- **Div.3** «Biologie, médecine»

Réformes

- Un seul projet à la fois (dépôt et durée)
- Dépôt de projet après PhD+4 ans ou position indépendante*! sinon Ambizione
- PhD ou équivalent de 3 ans de recherche
- Durée: 1-4 ans, min.50 kCHF
- Subside d'excellence (2 premières cat., sur invitation, 3+3 ou 4+4)
- Exclusion des bénéficiaires d'Ambizione
- Exclusion des Prof. boursiers durant 2 premières années
- OK pour 1 projet +.... Sinergia ou PNR ou PRN ou Agora ou pr.bilat.

*Prof, Prof. ass., chef clinique, médecin chef, chercheur senior, chef de groupe, maître ass., maître d'ens. et rech. (Adjoint scientifique admis, mais il faut démontrer l'indépendance scien., cas par cas)

Encouragement PROGRAMMES

Recherche dans un cadre thématique

- **r4d, SCOPES, prog. bilatéraux, Sinergia, PNR, etc...**

Réformes

Sinergia:

- recherche collaborative et interdisciplinaire avec un potentiel d'ouvrir de nouvelles perspectives (pionnière)
- Projet Interdisciplinaire fusionne avec Sinergia
- 2-4 req., max. 4 ans, max. 3.2 mio CHF
- Éligibilité: PhD + 4 ans, engagement durant le subside, le consortium avec de l'expérience dans la gestion des projets, Prof. boursier au plus tôt 2 ans après le début de subside, exclusion de bénéficiaires d'Ambizione
- Un seul projet Sinergia par personne et par échéance

Encouragement CARRIERES

Soutien à titre personnel

- **Doc.ch, PostDoc, Ambizione, Professeur boursier, APTT, International Short Visits**

Réformes ([lien](#))

- intention: encourager l'autonomie précoce de la relève
- Ambizione: aussi ouvert aux jeunes chercheurs avec un poste dans le corps intermédiaire
- Ambizione: éligibilité jusqu'à 4 ans après la thèse
- Post-Doc: EPM+APM (Early and Advanced PostDoc Mobility) → PostDoc.Mobility
- New: APTT (Assistant Professor Tenure Track)
- MHV → PRIMA
- Doc.ch → Doc.grants
- Doc.Mobility intègre Mobility in project grants

Coûts éligibles

Catégories

- Personnel (salaires et charges sociales)
- Journées d'étude et workshops
- Collaborations (nationales et internationales)
- Coûts directs pour l'utilisation d'infrastructures
- Coûts de publications scientifiques en libre accès
- Coûts de la recherche (matériel de valeur durable, équipements, voyages, dépenses de tiers-partenaires et sous-traitance, temps de traitement et données)
- Coûts des mesures d'encouragement de carrières

Règlements

Règlement des subsides (RS)*

Règlement d'exécution général (RE)*

Règlements des instruments spécifiques priment sur le RE

*Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, et à une date ultérieure pour l'encouragement de projets

Valorisation

- Open Access (green ou gold road obligatoire, inclure le subside de publication dans le budget) *Annexe 2 du RE*

Obligation de citer les fonds

- Obligation d'informer de toutes les requêtes, pendantes ou approuvées, déposées auprès du FNS ou de tiers

Charges sociales

- Selon le RE art.6.4, «2 Sur demande écrite et justifiée, le FNS peut rembourser les frais supplémentaires de personnel dans les cas suivants : dépenses supplémentaires résultant d'une augmentation obligatoire des charges sociales supportées par l'employeur.» (sinon 16% pour les HES, «Autres»)

Budget de projet

- Inclure les demandes de financement pour les workshops, colloques, et publications

Règlements

Fenêtre d'éligibilité

- Possibilité de prolonger d'au max. 1 année dû à: congé parental, maladie/accident, obligations familiales, service militaire ou civil, formation continue, activité clinique

Re-soumission de requêtes

- Après des notables améliorations

Non-entrée en matière

- Sur des requêtes manifestement insuffisantes sur le fond

Experts externes

- Possibilité de proposer à qui ne pas envoyer la requête après la justification

Subside en vue de réduire des charges d'enseignement (SHS) Div.1

- Encouragement projet, 6'000 CHF /heure horaire semestre (HHS), max. 24'000 kCHF, pour SHS et que pour les req., accord HE;
Annexe 8 du RE

Catégorie de collaborateurs

Doc

Post-Doc (titulaires d'un doctorat)

Autres collaboratrices et collaborateurs

- Les diplômés n'envisageant pas un doctorat
- Collaboratrices et collaborateurs titulaires d'un doctorat ne visant pas de qualification scientifique complémentaire en lien avec le poste occupé au sein du projet
- Collaborateurs techniques
- Personnel auxiliaire

➤ Le FNS ne finance pas de postes permanents

Annexe 12 du RE

Réformes

- En cas d'engagement à temps partiel, le taux d'activité est au minimum de 60% pour la réalisation de la thèse du doctorant (travail sur un projet de recherche pour la thèse).
- Le taux maximum pour d'autres activités (cours, assistantat, etc.) est de 20%. Par exemple : si le taux d'activité est de 80%, la répartition est de minimum 60% pour la thèse et max 20% pour d'autres tâches; si le taux d'activité est de 100%, la répartition est de minimum 80% pour la thèse et max 20% pour d'autres tâches;
- Peu importe le taux d'engagement d'un-e doctorant-e, le barème minimum du salaires FNS doit lui être payé.
- Le FNS recommande un engagement des doctorant-e-s à 100%, cependant, le temps partiel est formellement possible.
- Le barème minimum pour le salaire du/de la doctorant-e est donné par le FNS; ce montant peut être complété par la Haute Ecole. Ce complément est du ressort de l'établissement.
- La durée d'engagement financée par le FNS s'élève à maximum quatre ans pour les doctorant-e-s, à partir de la date d'immatriculation.

«Les institutions sont responsables de l'égalité des salaires en leur sein.», Annexe 12.2 RE

Collaborateurs

Prolongation de projets en cours

- Le durée du projet peut être prolongée d'un an au maximum pour des raisons en lien avec les employés du projet :
 - Devoir d'assistance, congé de maternité, de paternité, d'adoption ou parental
 - Maladie, services à la communauté
 - Formation continue
- Neutre en terme de coûts
- Assentiment du bénéficiaire du subside
- Possible de déposer une autre requête en parallèle

Annexe 7.11, 7.12 RE

Informations complémentaires **Hes·SO**

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Budget

Cours DEVPRO sur l'élaboration de budget d'un projet de recherche

[lien](#)

10.3.2017

Projets EU

Intellectual Property Rights, Data Management and Open Access in H2020 – HES-SO Valais-Wallis – Sierre, [lien](#)

11.10.2016

Intranet HES-SO

Différentes informations administratives (règlements FNS, procédures pour le préavis institutionnel, etc.)

Intranet.hes-so.ch → Onglet Ra&D → Fonds FNS

Nouveaux règlements du FNS

[Dossier FNS](#)

[Présentation de réformes](#)

[Lien HES-SO](#)

L'heure du dépôt : 17h!!! [lien](#)

[Flux RSS Ra&D: Infos et Actualités](#)

[Site HES-SO: Fonds nationaux](#)

Merci de votre attention!

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

